



28 Juin 2012

Les Etats de l'AELE et la Géorgie signent une Déclaration de Coopération

COMMUNIQUE DE PRESSE¹

Gstaad – 28 juin 2012 – Les Ministres des Etats membres de l'Association Européenne de Libre-échange (AELE/EFTA) – comprenant l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse – ainsi que la Géorgie ont signé une Déclaration de coopération le 28 juin 2012 à Gstaad, en Suisse. Par le biais de la déclaration, les parties s'engagent à renforcer leurs relations économiques bilatérales. Un comité mixte se réunira périodiquement pour discuter des questions pertinentes.

La Déclaration de coopération AELE-Géorgie a été signé par Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller fédéral et Chef du Département fédéral de l'économie de la Suisse; Össur Skarphéðinsson, Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur de l'Islande; Aurelia Frick, Ministre des Affaires Etrangères du Liechtenstein; et Trond Giske, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la Norvège, du côté de l'AELE; et par Vera Kobalia, Ministre de l'Economie et du Développement Durable de la Géorgie.

Les relations économiques entre l'AELE et la Géorgie

Le commerce des marchandises entre les Etats de l'AELE et la Géorgie (importations plus exportations) s'élevait à 77 millions de dollars US en 2011. Les Etats de l'AELE ont exporté des biens pour une valeur 42 millions de dollars US tandis que les importations ont atteint 35 millions. Les importations de la Géorgie se composaient principalement de minéraux combustibles/huiles minérales et d'aluminium et ouvrages en aluminium. Les principales exportations des états de l'AELE comprenaient des produits pharmaceutiques, des horloges et montres, et des poissons et autres produits de la mer. Le commerce des biens a augmenté de façon significative ces dernières années, enregistrant une croissance moyenne de 46% depuis 2007.

L'AELE en tant que partenaire commercial

L'AELE a établi l'un des plus vastes réseaux de relations commerciales préférentielles dans le monde entier. En plus de l'Union européenne en tant que partenaire économique le plus important des Etats de l'AELE, le réseau des accords de libre-échange de l'AELE s'étend actuellement à 33 pays. Avec plusieurs autres partenaires, des négociations d'accords de libre-échange sont actuellement en cours. Des Déclarations conjointes de coopération ont été conclues avec sept autres Etats.

¹ Traduction non-officielle de la version anglaise, rédigée par le Secrétariat de l'AELE.